

L'an deux mil seize, et le trois du mois de mars, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur François MARCHETTI, Président**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil 38		
Présents 21	Absents 11	Procurations 6
VOTE PUBLIC		
Pour 27	Contre 0	Abstentions 0

Date de convocation : 26/02/2016

Date d'affichage :

OBJET :

**EXTENSION DU COMPLEXE
SPORTIF**

**Création d'un local de rangement
extérieur**

**Autorisation de signature du marché
de travaux**

Certifié exécutoire par le
Président, compte tenu de la
réception en Sous-Préfecture.

*Délibération transmise à la
Sous-Préfecture de CALVI,
le*

Présents : MM. FX. ACQUAVIVA - L. ANDREANI - D. ANDREANI - D. BICCHIERAY - JB. CECCALDI - J. EMMANUELLI - A. FALCUCCI - ML. GUERINI - P. GUGLIELMACCI - P. JACQ - M. LUCIANI - F. MARCHETTI - N. MARIANI - E. ORSINI - J. PAOLINI - M. PARIGGI - J. ROBICHON - R. SANTELLI - A. SANTINI - JM. SEITE - E.SUZZONI.

Absent(s) : MM. - MP. ANTONELLI - I. BENIGNI - S. BERENI - J. GUGLIELMACCI - P. GUIDONI - J. LUCIANI - E. MUNIER - JM. NOBILI - R. POIRON - G. SELIER - F. SEVEON.

Absent(s) ayant donné procuration : A. ALBERTINI à A. SANTINI - R. BARTHELEMY à E.SUZZONI - S. DOMINICI à E. ORSINI - L. PINELLI à P. JACQ - MJ. SALVATORI à F. MARCHETTI - P. SIMEONI à JM. SEITE.

Secrétaire : ML. GUERINI

Le Président fait part à l'assemblée du lancement de la consultation relative au marché de travaux pour l'aménagement extérieur d'un local de rangement en façade Est du complexe sportif en vue de libérer la halle multisports qui fait office à ce jour de dépôt.

Ce projet comporte la création d'un espace de 40 m² de construction brute.

Une mise en concurrence a été lancée selon une consultation par marché à procédure adaptée ouverte.

Le marché comporte quatre lots.

- Gros œuvre - VRD, montant estimatif : 69 235 € HT
- Etanchéité, montant estimatif : 6 313 € HT
- Electricité, montant estimatif : 2 870 € HT
- Plomberie - VMC, montant estimatif : 3 660 € HT

La commission d'appel d'offres s'est réunie à deux reprises pour l'ouverture des plis et l'attribution des lots à l'appui du rapport d'analyse des offres du maître d'œuvre. Les lauréats ont été choisis ce jour-même.

Lot n°1 : Gros œuvre - VRD

Lauréat : groupement conjoint solidaire EGCB/ ISOLA/ PROCLIM/ EIB
Montant de l'offre : 66 828 € HT

Lot n°2 : Etanchéité

Lauréat : groupement conjoint solidaire EGCB/ ISOLA/ PROCLIM/ EIB
Montant de l'offre : 5 048.50 € HT

Lot n°3 : Electricité

Lauréat : groupement conjoint solidaire EGCB/ ISOLA/ PROCLIM/ EIB
Montant de l'offre : 2 694 € HT

Lot n°4 : Plomberie - VMC

Lauréat : groupement conjoint solidaire EGCB/ ISOLA/ PROCLIM/ EIB

Montant de l'offre : 5 079.02 € HT

Le Président propose au conseil communautaire de l'habiliter à signer le présent marché de travaux avec les entreprises désignées par la commission d'appel d'offres pour un montant global de 79 649.52 € HT.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

APPROUVE l'exposé du Président.

ACCREDITE le Président à signer les marchés de travaux pour la création d'un local de rangement au complexe sportif pour un montant HT cumulé de 79 649.52 € avec les entreprises désignées ci-avant.

Fait et délibéré, le 3 mars 2016
Pour copie conforme
Le Président



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-242020105-20160303-16-2016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/03/2016

